

**Composition d'ANGLAIS, Filières MP et PC, Expression écrite
(XEULC)**

Rapport de Mmes Kathryn ENGLISH et Athéna LAVABRE, correctrices.

1. Données chiffrées

La moyenne des 711 copies de candidats français admissibles dans les filières MP et PC du concours 2011 est de 9,13/20. L'écart entre la moyenne de la filière MP (9,17, écart-type de 3,29) et celle de la filière PC (9,09, écart-type de 3,09) s'établit à 0,08 points et retrouve ainsi celui qui a toujours été observé, à l'exception du concours 2005.

2. Commentaires sur l'épreuve et remarques linguistiques

Comme le titre de l'extrait le suggérait, il portait sur « l'avenir des bibliothèques ». Dans ce passage, qui provient de son ouvrage *Apologie du livre*, Robert Darnton propose, sans l'imposer, une coexistence entre deux supports : l'un est ancien, celui du livre imprimé et l'autre est moderne, celui du numérique. Par conséquent, il s'agissait d'un extrait qui aurait dû mettre à l'aise des jeunes candidats dont la génération est directement confrontée à l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication.

Le texte proposé comportait cinq paragraphes. Le vocabulaire ne présentait aucune difficulté particulière et n'aurait dû poser aucun problème de compréhension.

Pour la première question (« *Quelle conception l'auteur se fait-il de la fonction et du rôle d'une bibliothèque ?* »), les candidats auraient dû procéder à une brève synthèse de l'extrait en faisant ressortir aussi succinctement que possible (120-150 mots environ) les idées essentielles. Les correcteurs ont pourtant relevé un nombre considérable d'erreurs. De nombreux candidats ont fait des contresens. Ils n'ont tout simplement pas compris l'enjeu du texte et ont pris parti soit pour l'élimination totale des bibliothèques, soit pour une diabolisation du monde numérique. D'autres n'ont pas compris la question et ont exposé leur propre conception du rôle d'une bibliothèque.

Comme lors de l'épreuve de 2010, le vocabulaire de base n'est hélas toujours pas maîtrisé. Une pléthore de mots courants a souffert de transformations. Il serait désespérant de les citer tous ici. Il suffit de dire que le mot archi-courant, appris au collège voire en primaire, *bibliothèque*, a donné lieu à des propositions tout simplement erronées : *biblioteca*, *bibliothec*, ou encore, *book centre* ! D'autres mots ont également posé problème. Notons que les substantifs *information*, *advice* sont indénombrables et ne prennent donc jamais un verbe au pluriel. Rappelons que le mot *news*, malgré le 's' est également indénombrable alors que le mot *data* est déjà au pluriel malgré l'absence de 's'. Nous ne citerons plus d'exemples, mais il nous semble évident que pour tout candidat, l'exercice de l'ex-

pression écrite doit reproduire un lexique juste et varié. Il convient également de rappeler qu'au terme de près de 10 ans d'étude de l'anglais, il est inacceptable de commettre des erreurs sur des mots aussi courants. De très nombreuses copies comportaient également de graves lacunes grammaticales : fautes d'accord sujet / verbe, accord singulier / pluriel, utilisation erronée quasi systématique de la détermination, problèmes syntaxiques liés à l'emploi d'une ponctuation incorrecte, fautes d'orthographe, etc... Enfin, certaines phrases relevaient du non-sens. Comme les musiciens professionnels qui travaillent leurs instruments quotidiennement, la pratique d'une langue est une affaire quotidienne aussi.

La *précision grammaticale* et la *richesse lexicale*, critères clairement annoncés aux candidats comme essentiels pour l'évaluation des réponses, ont présenté de graves lacunes également. Pour ce qui est de ces points, les correcteurs ne sauraient, à cet égard, que conseiller, une fois de plus, aux futurs candidats d'apprendre du vocabulaire, savoir l'utiliser convenablement, et de réviser la grammaire. Pour cela, l'exercice quotidien de la lecture en anglais est indispensable, incontournable. Si une parfaite maîtrise grammaticale fait défaut, il est conseillé de favoriser des phrases simples, sans enchâsser les propositions subordonnées, afin que le lecteur ne peine pas à comprendre ce que le candidat a pu vouloir dire. Enfin, avant de rendre sa copie, tout candidat se doit de la relire soigneusement.

Quant aux *qualités d'analyse et de synthèse*, est-il encore nécessaire de rappeler qu'une synthèse n'est pas un résumé et que ce n'est pas la longueur (c'est-à-dire le nombre de mots) qui compte mais bien la qualité de la réponse ? Il n'était pas utile, par exemple, de paraphraser l'exemple de Mercier sans en tirer de conclusion pertinente pour la synthèse et l'explicitation du point de vue de l'auteur. L'évaluation porte sur la capacité du candidat à comprendre et à synthétiser l'extrait, et en reformuler les idées essentielles.

En ce qui concerne la seconde question, (« *A l'ère du numérique, d'Internet et des systèmes de communication de toutes sortes, les bibliothèques ont-elles encore un rôle à jouer ?* »), il est inquiétant de constater que de très nombreuses copies ne répondent à aucun des critères énoncés, à savoir la *richesse de la réflexion personnelle*, la *concision*, la *cohérence des idées et l'aisance dans l'expression*. Cette seconde question, pour laquelle tous ont, a priori, une opinion et par laquelle tous sont directement concernés qu'ils le veuillent ou non, aurait pu permettre aux candidats d'élaborer une argumentation et une réflexion personnelles. Il ne suffisait pas aux candidats de se livrer à une paraphrase de la première question.

Face à la difficulté de répondre à la question posée - il y avait un réel manque de moyens linguistiques, d'autres candidats ont fait un hors sujet, préférant écrire sur l'avènement des nouvelles technologies et leur suprématie à travers le monde plutôt que de répondre à la question posée. Aux problèmes de langue évoqués ci-dessus, s'ajoutent une pensée mal agencée, une absence de cohérence dans les idées et de concision dans l'expression. Par ailleurs, il s'est avéré à la lecture de nombreuses copies, que la culture générale chez certains candidats manquait terriblement. La qualité de l'argumentation laisse bien souvent à désirer : on ne peut pas conclure, par exemple, qu'Internet ne menace pas la bibliothèque, puisque celle-ci l'a « apprivoisé » en installant des ordinateurs avec accès

à Internet dans les salles de lecture ! Il ne s'agissait pas non plus de comparer les mérites respectifs du livre traditionnel et du support numérique, mais plutôt de se demander quelle est la fonction d'une bibliothèque, quelles sont les attentes des lecteurs (qui peuvent varier en fonction de la bibliothèque : bibliothèque de quartier, de recherche, bibliothèque nationale...).

Heureusement, il y a eu des candidats qui ont su rédiger des réponses dont la forme et le fond répondaient aux attentes énoncées. Ils ont rendu des copies intelligibles et bien structurées. Nous les félicitons ici vivement.